



Association loi 1901
ACTIVITES CYCLISTES

REGLEMENT DES CIMES DU MERCANTOUR 2025

« Les Cimes du Mercantour » est une cyclo sportive organisée sous l'égide de la FSGT. Elle comporte la mesure des performances individuelles et l'édition de classements. Elle est une manche du Challenge Granfondo Alpes-Maritimes.

Elle est ouverte :

- Aux licenciés majeurs de toutes les fédérations présentant une licence compétition, ainsi qu'aux non licenciés âgés de 18 ans au minimum l'année de l'épreuve sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition.
- Aux coureurs U17 (juniors), sur présentation d'une autorisation parentale

Cette épreuve n'est pas une course sur route fermée. Les participants devront donc se conformer au code de la route ainsi qu'à tous arrêtés préfectoraux et municipaux des localités traversées et satisfaire à tout arrêt ou contrôle au cours de l'épreuve.

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Tout participant aux « Cimes du Mercantour » reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en acceptant les clauses, dans son intégralité et accepter les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives.

ARTICLE N° 1 - PARCOURS

Un seul parcours est proposé :

« La Charles Cottalorda » 112 km et 2 800 m de dénivelé.

Distance à laquelle il convient d'ajouter 1 km de parcours neutralisé.

ARTICLE N° 2 - SECURITE

Une voiture ouvreuse est engagée accompagnée de quatre motards. Un véhicule « balai » assurera la fermeture générale de l'épreuve. Une association de secouristes assurera la sécurité de l'épreuve avec ambulance itinérante, médecin urgentiste, réseau radio. Elle sera en liaison avec les centres de secours des pompiers de Breil, de Sospel. Chaque membre de l'organisation, à Breil ou sur les parcours, sera en possession d'une liste de numéros de téléphones portables, notamment ceux qu'il faut appeler en cas d'urgence. Une signalétique adaptée indiquera les parcours, Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

ARTICLE N° 3 - RETRAIT DES PLAQUES

Le retrait des plaques de cadre pourra se faire le samedi 26 juillet de 17h à 19h et le dimanche 27 juillet à partir de 7h au village de Breil

ARTICLE N° 4 - DEPART

Le départ du grand sera donné à 9h du centre du village. Le départ réel sera donné à la sortie du village direction de Sospel. Ce trajet neutralisé de 1 km se fera groupé, hors temps chronométré, à allure réduite imposée par le véhicule ouvreur.

ARTICLE N° 5 - RAVITAILLEMENTS

Des ravitaillements sont prévus au Col de Turini et au col de Castillon

ARTICLE N° 6 – BARRIERES HORAIRES

A définir, il y aura un bus balais pour remonter les concurrents qui seront hors délai.

ARTICLE N° 7 - ARRIVEE

L'arrivée se fera à Breil-sur-Roya

Un repas aura lieu dès l'arrivée des concurrents. Au cours de ce repas, il sera procédé à la remise des coupes et récompenses.

ARTICLE N° 8 - CLASSEMENTS

Les classements seront établis pour chaque distance selon les catégories suivantes :

Catégories Femmes : A 18-35 ans, B 36-49 ans, C au-delà de 50 ans

Catégories Hommes : D 18-39 ans, E 40-49 ans, F 50-59 ans, G 60-64 ans,
I au-delà de 65 ans

Catégorie Handisport : (H)

Rappel : L'appartenance à une catégorie est déterminée par rapport à l'année civile en cours. (Ex : un concurrent homme né en juillet 1985 sera classé dans la catégorie E tout au long de la saison)

L'organisation pourra exclure de l'épreuve et des classements, tout concurrent ne respectant pas le règlement de l'épreuve, en particulier le code de la route ou ayant un comportement dangereux.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours en cas de force majeure.

L'organisation se réserve le droit d'utiliser toute photographie prise au cours et autour de l'épreuve, afin de communiquer et promouvoir celle-ci.

ARTICLE N° 9– RECOMMANDATIONS GENERALES

Une extrême prudence est recommandée sur l'ensemble des parcours chronométrés.

Les sites traversés sont magnifiques, les concurrents qui ne les respecteraient pas en jetant des papiers, bidons ou tous autres objets pourront faire l'objet de mise hors course et de disqualification.